
suaps@u-pec.fr

culture@u-pec.fr

web-scd@u-pec.fr

01 45 17 12 31 - 12 33

www.crous-creteil.fr

www.valdemarne.fr

1. *Journal of the American Medical Association*, 277, 1996, 1033-1037.

handicap@u-pec.fr

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex



Édition : 06.2018

VIE ÉTUDIANTE & HANDICAP

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

LA CELLULE HANDICAP DE L'UPEC

MISSION

La cellule handicap est un lieu d'accueil, de conseil et d'accompagnement pour tout-e étudiant-e en situation de handicap, même temporaire. Elle s'emploie, en relation avec les services concernés, à résoudre les difficultés rencontrées, tant sur le plan pédagogique que social, humain ou environnemental.

LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR

- ▶ Vous signaler auprès de cette structure dès l'affectation à l'université.
- ▶ Prendre rendez-vous avec la-le médecin du Service de Santé Universitaire (SSU) qui déterminera les aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études.

La cellule handicap se charge ensuite de mettre en œuvre les mesures adaptées à chaque étudiant-e en coordonnant ses besoins spécifiques avec l'équipe pédagogique et la scolarité de sa formation.

www.u-pec.fr

→ Vie de Campus → Études et handicap

L'ACCESSIBILITÉ

Compte-tenu de la multiplicité des sites d'enseignement à l'université, il est important de prendre contact au plus tôt avec la cellule handicap afin d'anticiper l'accessibilité des locaux.

L'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET EXAMENS

▶ Celui-ci peut concerner :

- le temps de composition majoré, indiquant le type d'épreuves concernées (écrite, orale, pratique) ;
- l'accès aux locaux ;
- l'installation matérielle dans la salle d'examen ;
- l'utilisation de machine ou de matériel technique ou informatique ;
- le matériel d'écriture en braille ;
- le secrétariat ou l'assistance ;
- l'accompagnement d'un-e spécialiste d'un mode de communication ;
- l'adaptation dans la présentation des sujets ;
- ou toute autre mesure jugée utile.

LES AIDES HUMAINES ET TECHNIQUES

- ▶ Prise de notes de cours et/ou de travaux dirigés (TD) ;
- ▶ Photocopies, agrandissements de sujets ;
- ▶ Équipement spécialisé (zoomtext, télé agrandisseur...) ;
- ▶ Badge ascenseur, parking... ;
- ▶ Mise à disposition ponctuelle de matériel (réglettes scan, ordinateur, dictaphone...).

LES SERVICES INTERNES DÉDIÉS À VOTRE ACCOMPAGNEMENT

LE SSU

Service de santé universitaire

À la Maison de la Santé (entrée de l'université).

Pour les demandes d'aménagement, prise de RDV au :

01 45 17 15 15

LE SCUIO-BAIP

Le Service commun universitaire d'information et d'orientation — Bureau d'aide à l'insertion professionnelle vous aide dans la définition du projet professionnel, vous assiste dans la recherche de stages et d'emploi.

Il anime un réseau de correspondant-e-s internes à l'UPEC pour faciliter les points de rencontre avec les entreprises partenaires dans le recrutement d'étudiant-e-s en situation de handicap.

01 41 78 47 96

orientation@u-pec.fr

Des conseiller-ère-s d'orientation psychologues vous reçoivent en entretien sur RDV.

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Le service vie de campus met à votre disposition des antennes : logement, emploi, accompagnement des initiatives étudiantes, accompagnement des étudiant-e-s étranger-ère-s ainsi qu'une permanence juridique et une permanence de la CAF (Caisse d'allocation familiales).

01 45 17 70 65

viedecampus@u-pec.fr